N°371 du mercredi 3 janvier 2024 - lagazette-yvelines.fr Hebdomadaire gratuit d'informations locales Ne pas jeter sur la voie publique

La Gazette en Yvelines

MANTES-LA-JOLIE

Il se prend pour le Père Noël et cambriole une maison pour voler les cadeaux

Actu page 10

Odeurs, poussières.. Des riverains dénoncent des nuisances provenant du centre INOE



Dossier page 2

Des habitants de Triel-sur-Seine et de Vernouillet ont créé un collectif, baptisé Respire78, pour dénoncer les nuisances générées par la société de broyage de bois INOE. Depuis 2016, les riverains se plaignent de mauvaises odeurs et de rejets de poussières, qui iraient jusqu'à causer des problèmes respiratoires.



Actu page 7

SAILLY

Gérard Béguin : « *Ce que les gens veulent ici, c'est une vie paisible, et ne pas payer trop d'impôts* »

VALLEE DE SEINE
Que faire de votre sapin après les fêtes ? Page 4

ORGEVAL
Le chantier du groupe scolaire va pouvoir reprendre Page 4

TRIEL-SUR-SEINE
Un mur s'effondre dans la rue des réservoirs Page 8

FLINS-SUR-SEINE
L'intérimaire de chez Renault voulait revendre des cartes de démarrage Page 11

PADEL
Les deux nouveaux terrains enfin accessibles à Magnanville Page 12

MANTES-LA-JOLIE
Ahmed Sylla présentera son nouveau film « *Comme un prince* » au CGR Page 14

POISSY

« *Commune* », le coliving pour famille monoparentale

Actu page 6



Actu page 8

MANTES-LA-VILLE

Un robot mantevillois à l'assaut de la Robocup 2024



Actu page 9

MANTES-LA-JOLIE

Vœux de Raphaël Cognet : rien de concret au programme

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Odeurs, poussières.. Des riverains dénoncent des nuisances provenant du centre INOE

Des habitants de Triel-sur-Seine et de Vernouillet ont créé un collectif, baptisé Respire78, pour dénoncer les nuisances générées par la société de broyage de bois INOE. Depuis 2016, les riverains se plaignent de mauvaises odeurs et de rejets de poussières, qui iraient jusqu'à causer des problèmes respiratoires.

MAXIME MOERLAND

« *C'est une activité industrielle qui n'a rien à faire en milieu urbain ou semi-urbain* ». Voilà maintenant plusieurs années que Luc et bon nombre de ses voisins se plaignent de nuisances rencontrées dans leur quartier, entre Vernouillet et Triel-sur-Seine. Les mauvaises odeurs tenaces, ainsi que les rejets et les dépôts de poussière de bois qui perturbent le quotidien des habitants, ont une source bien identifiée : la plateforme de valorisation de biomasse INOE, installée depuis 2016 sur l'ancien site de la société Etex à Vernouillet.

Sur cette ancienne friche industrielle, on broie une quantité astronomique de bois – que ce soient des déchets, ou des rémanents issus de l'entretien des arbres en ville et de la valorisation des forêts - pour en faire du combustible. Un procédé vertueux tout à fait louable, mais dont les nuisances occasionnées font grincer des dents chez les habitants du quartier. Au point que ces derniers donnent vie à un collectif, baptisé Respire78, pour faire entendre leur voix.

Une visite infructueuse

« *Ça s'est manifesté ces 3-4 dernières années, et avec ma femme, on se demandait si on était les seuls à sentir ces odeurs nauséabondes pratiquement insupportables*, se souvient Luc, à l'origine de la création du collectif. *L'idée était de savoir si nos voisins, eux aussi, les avaient remarquées* ». L'été dernier, ils se mettent à distribuer des tracts dans les boîtes aux lettres de la zone autour de la plateforme INOE, qui semble alors être l'épicentre de ces mauvaises odeurs et dépôts de poussière. Et là, bingo : des dizaines de réponses leurs parviennent, à la fois de Vernouillet et de Triel-sur-Seine. À la fin du mois d'août, le collectif voit le jour.

L'une des premières initiatives des membres de Respire78 est de multiplier les courriers. Mairies de Vernouillet et Triel, direction d'INOE, Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports (DRIEAT)… Tout y passe. Et les réponses ne tardent pas à arriver. Parmi elles, celle du directeur du site d'INOE, Éric Walme. « *Il était étonné, et a dit que c'était la première fois que des gens se plaignaient* », se souvient Luc. L'intéressé, en toute transparence, propose alors aux membres du collectif de visiter le centre.

« *Il nous a fait visiter sa plateforme, on a circulé au milieu des tas de copeaux, on est allé dans une salle de réunion pour discuter, et on s'est rendu compte qu'on n'avait aucune réponse en face de nous, et même plus d'inquiétudes* », raconte le créateur du collectif. Les habitants sont d'abord étonnés que la réunion se fasse en présence de « *consultants en médiation avec les associations* ». « *Ça nous a déplu*, se souvient Luc. *On est juste des riverains, on n'a pas très bien compris* ». Les membres du collectif ont regretté un « *manque d'explications* » au sujet des mauvaises odeurs, car selon le directeur du site, les nuages de fumées qui s'échappent des montagnes de copeaux de bois ne sont « *que de la vapeur d'eau* ».


LA GAZETTE EN YVELINES

Outre les dépôts réguliers de poussière sur leurs véhicules, les riverains craignent surtout pour leur santé.

Des premiers signalements il y a 2 ans

La société a cependant assuré s'atteler au deuxième problème, celui des dépôts de poussière dans le quartier : des brumisateurs ont été mis en place pour arroser lors du broyage, et ainsi faire retomber les copeaux. « *On lui a dit, désolé, mais ça ne marche pas* », raconte le Vernolitain.

Si, du côté d'INOE, on affirme ne jamais avoir eu affaire à quelconque plainte, la DRIEAT aurait cependant affirmé que le centre était bien connu de leurs services, que ce soit pour des non-conformités des systèmes de sécurité incendie, ou encore de volume de bois traité. « *Il y a deux ans, on avait déjà eu des sollicitations à partir desquelles on avait saisi la DRIEAT*, glisse-t-on du côté de la Mairie de Vernouillet. *À l'époque, il y avait eu une mise en demeure sur la société, mais qui s'était résolue suite à des mises en conformité* ».

Après la création du collectif, la Municipalité s'est rapprochée de ses membres afin de leur garantir qu'elle allait « *appuyer les démarches pour que la plateforme entre en conformité* ». « *On a été proactif dans la limite de nos compétences à propos des nuisances*, assure-t-on au sein de la Mairie. *On a essayé de dialoguer avec l'ensemble des parties pour faire comprendre à chacun les contraintes de l'autre. C'est une entreprise qui rayonne sur l'ensemble du territoire, mais aujourd'hui, il est important qu'on trouve une solution qui contente l'ensemble des parties* ». On rajoute également du côté de la Ville que l'arrivée de la société sur ce site « *ne s'est pas faite dans les meilleures conditions* », la faute à une installation qui « *s'est faite de privé à privé à titre précaire* ».



LA GAZETTE EN YVELINES

Sur cette ancienne friche industrielle, on broie une quantité astronomique de bois pour en faire du combustible.

Mise en demeure

À la Mairie de Triel-sur-Seine, on a mis en place un formulaire en ligne au mois de novembre dernier, faisant état d'« *odeurs nauséabondes constatées à Triel et dans les villes alentours* », et ce « *malgré les démarches amiables effectuées par la Ville auprès des acteurs concernés* ». Ce questionnaire a notamment permis de recenser les nuisances et les désagréments rencontrés par les Trielloises et Triellois afin « *d'engager une procédure administrative* ».

Un compte-rendu de la visite du collectif au sein du centre INOE a donc été transmise à la DRIEAT qui, après avoir analysé le dossier et organisé une « *visite surprise* » sur le site début décembre, a rendu son verdict : une « *mise en demeure* » a été signifiée à INOE pour demander la mise en place d'un dispositif permettant de limiter la propagation des odeurs, et pour qu'une étude sur les rejets de poussières soit réalisée. « *Pour la première fois, les préoccupations des riverains sont prises en compte par les autorités grâce à l'action de notre collectif, et surtout grâce à la tenue de notre registre des signalements qui constitue une preuve solide des nuisances que nous subissons* », se satisfait Luc.

Cependant, il n'y a pas encore de quoi crier victoire pour le fondateur du collectif, qui s'interroge toujours sur « *les conditions dans lesquelles seront réalisés les dispositifs et études* », et si cette mise en demeure ne risque pas « *d'inciter INOE à jouer la montre sans vraiment chercher à trouver des solutions rapides et efficaces* ».

Dans tous les cas, INOE ne s'éternisera pas sur son site vernolitain. Si les membres de Respire78 doutent de la promesse du directeur, qui leur a annoncé que la société fera ses bagages « *d'ici un an et demi* », la Mairie maintient que le terrain qui accueille le centre doit être revalorisé dans le cadre du projet Grosse Pierre. « *L'État et GPSEO travaillent ardemment avec la société pour accompagner le déménagement de cette plate-forme sur un espace plus approprié* », assure la Ville. L'objectif d'INOE serait d'ailleurs de développer un pôle d'excellence autour de la filière bois. Encore faut-il que des habitations ne se situent pas à proximité.

Contactée, la société INOE n'a pas souhaité apporter de commentaires. ■



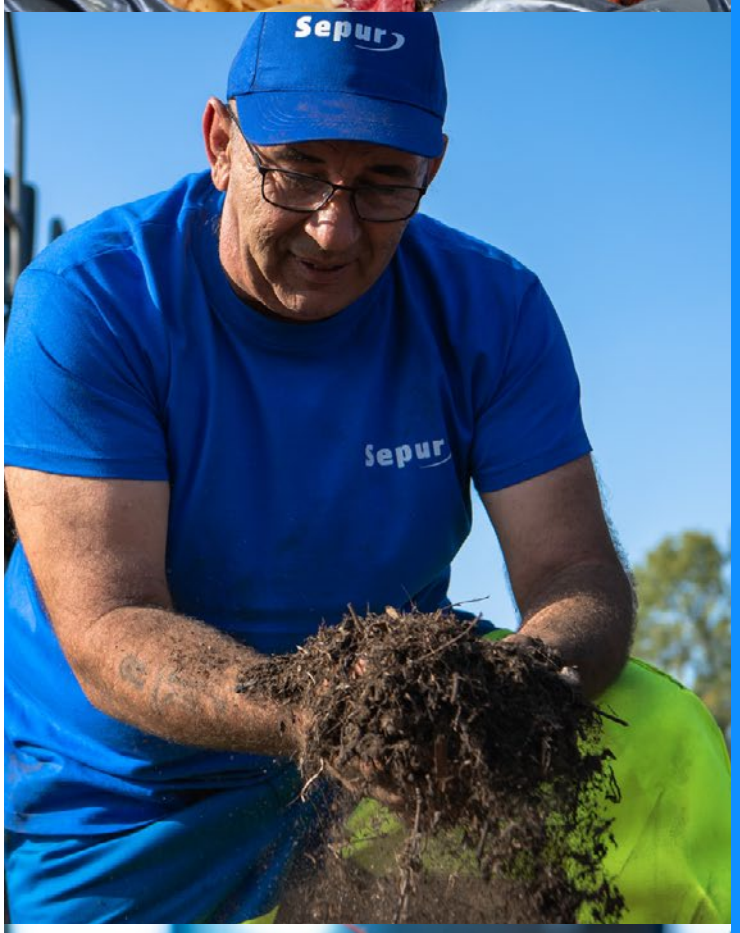



30 KG

C’est la quantité d’aliments gaspillés par habitant chaque année !

Depuis 2018, nous avons lancé de nouveaux services pour collecter et valoriser les déchets alimentaires.
Actuellement, nous collectons les déchets alimentaires de plus de 20 collectivités, et entreprises afin de les transformer en une nouvelle ressource parmi de l'eau, de l'électricité, et du compost.

Sepur

@Sepur

@Groupe_Sepur

@Groupe_Sepur

VALLEE DE SEINE

Que faire de votre sapin après les fêtes ?

Que ce soit en point d'apport volontaire ou en porte-à-porte, de nombreuses solutions existent pour recycler votre sapin, et ce partout sur le territoire.

MAXIME MOERLAND

En 2021, 89 % des sapins achetés en France étaient des sapins naturels, selon une étude réalisée par Kantar en 2021. Une tendance qui montre un comportement plus responsable de la part des familles françaises, mais qui doit s'accompagner d'un recyclage en bonne et due forme une fois les fêtes terminées.

Sur le territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, les solutions ne manquent pas pour se débarrasser de son sapin et lui permettre une seconde vie en guise de compost, de bois de chauffage ou de broyat. Certaines communes accueilleront une collecte en porte-à-porte, qui nécessitera juste que vous sortiez votre conifère la veille au soir. Parmi elles, il y a Andrésy le 10 janvier, Conflans-Sainte-Honorine le 10 et le 11, puis Poissy le 11 et 12 selon votre quartier, mais aussi Épône le 12 également, et la ville de Limay, où ce sera plus tard dans le mois, le mercredi 24 janvier.

D'autres municipalités ont fait le choix des points d'apports volontaires disséminés aux 4 coins de leur commune. C'est le cas de Mantes-la-Ville, où vous pouvez déposer votre sapin jusqu'au 14 janvier dans les points de collecte situés place du marché, parking Eden, parking de la rue des Brouets ou encore à l'angle du chemin de Dreux et de la Rue des Pyrénées, au parking rue du Vexin et à l'angle rue de la Sée et de l'avenue du Mantois. Même fonctionnement à Magnanville jusqu'au 16 janvier, à Villennes-sur-Seine jusqu'au 18 ou encore à Vernouillet jusqu'au 21.

Pour les habitants de Mantes-la-Jolie ou des Mureaux, il vous faudra vous rendre vous-même en déchetterie pour recycler votre arbre de Noël. Pour rappel, que ce soit pour la collecte en porte-à-porte, en apport volontaire ou en déchetterie, les sapins doivent être naturels et sans neige artificielle. Ils devront également être dépouillés de tout ornement, que ce soient les décorations, les emballages, les pieds ou les pots. En dehors des dates de collecte, les sapins sont à venir déposer directement en déchetterie. ■



LA GAZETTE EN YVELINES

En dehors des dates de collecte, les sapins sont à venir déposer directement en déchetterie.

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Le dispositif pour (re)faire son passeport ou sa carte d'identité revient

La Mairie de Verneuil-sur-Seine s'est de nouveau équipée d'une machine biométrique permettant de délivrer des passeports et des cartes d'identité. Le dispositif sera disponible dès le lundi 8 janvier.



LA GAZETTE EN YVELINES

Pour en savoir plus sur les documents à fournir, rendez-vous sur le site internet de la Ville (verneuil78.fr).

Depuis 2016, seules les communes équipées d'un dispositif de recueil des empreintes digitales (DR) peuvent instruire les demandes, puis délivrer les cartes d'identité. Cette décision n'avait pas arrangé les Vernoliennes et Vernoliens, la mairie n'étant pas correctement équipée… jusqu'à aujourd'hui. En effet, la municipalité de Verneuil-sur-Seine s'est enfin dotée d'une machine biométrique, ce qui leur permet de pouvoir, à nouveau, délivrer de nouveaux passeports et cartes d'identité à ses administrés. Ce dispositif sera en service dès ce lundi 8 janvier.

Une pré-demande doit d'abord être réalisée sur le site de l'ANTS, avant de prendre rendez-vous pour un créneau de 20 minutes en mairie, du lundi au vendredi (excepté le jeudi matin) de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Les mercredis après-midi sont exclusivement réservés aux mineurs. Pour en savoir plus sur les documents à fournir, rendez-vous sur le site internet de la Ville (verneuil78.fr). ■

EN BREF

ORGEVAL

Le chantier du groupe scolaire va pouvoir reprendre

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ayant été modifié lors du conseil communautaire du 14 décembre, les travaux vont être relancés sur la rue de Fresne, à côté du cimetière.



LA GAZETTE EN YVELINES

Pour rappel, ce troisième groupe scolaire se dotera d'une crèche intercommunale, d'une école maternelle, d'une école primaire mais aussi d'un centre de loisirs et d'un réfectoire.

L'affaire avait fait grand bruit l'été dernier : la construction d'un troisième groupe scolaire, l'un des chantiers phares de la ville d'Orgeval, avait été mise à l'arrêt au mois d'août, la faute à un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) n'étant pas conforme. Celui-ci prévoyait en effet une extension du cimetière sur l'emplacement en question, situé rue de Fresne. De ce fait, la Préfecture avait poursuivi la Mairie devant le tribunal administratif en sommant de stopper les travaux en attendant la mise en conformité du-dit PLUi. Ce qui est désormais chose faite.

En effet, le conseil communautaire, qui se déroulait le 14 décembre dernier, a voté pour sa modification et son adoption, donnant ainsi le feu vert à la Ville d'Orgeval pour poursuivre ses travaux. Pour rappel, ce troisième groupe scolaire se dotera d'une crèche intercommunale, d'une école maternelle, d'une école primaire mais aussi d'un centre de loisirs et d'un réfectoire. ■

ILE-DE-FRANCE

Émeutes : la Région va aider financièrement les communes

Plus de 11 millions d'euros vont être versés à un total de 41 villes d'Île-de-France touchées par les émeutes en réponse à la mort du jeune Nahel, dont 6 dans le département des Yvelines.

De nombreuses communes portent encore les stigmates des émeutes qui ont frappé le pays en juin et juillet dernier. Suite à la mort de Nahel, après un refus d'obtempérer à Nanterre, les incendies, pillages et dégradations en tout genre se sont multipliés jusqu'à causer de nombreux dégâts, notamment dans les Yvelines.

6 villes du département vont toutefois recevoir un coup de pouce de la part de la Région Île-de-France, dans le cadre d'une large aide financière attribuée à 41 communes franciliennes. Parmi elles, Mantes-la-Jolie va recevoir 500 000 euros pour remettre en état la mairie annexe du Val-Fourré (voir photo), et la salle des sports Jean-Claude Bouttier/Haby Niaré. À Poissy, la même somme sera dédiée à la reconstruction de l'espace Claude Vanpoulle, tandis que Chanteloup-les-Vignes va récupérer 29 222 euros pour remettre sur pied le complexe Laura Flessel et l'école Mille Visages. Fontenay-le-Fleury, La Verrière et Sartrouville font également partie des bénéficiaires. Au total, 11,3 millions d'euros vont être versés par la Région. ■



DR

Mantes-la-Jolie va recevoir 500 000 euros pour remettre en état la mairie annexe du Val-Fourré, et de la salle des sports Jean-Claude Bouttier/Haby Niaré.

EPONE

Un nouveau policier en ville

Le représentant de l'ordre est arrivé le 26 décembre. La Mairie vise un effectif de cinq agents en 2024.

Le Policier nouveau est arrivé ! Si le Beaujolais nouveau lui est en novembre, le nouveau représentant des forces de l'ordre épônois a débarqué le 26 décembre. Comme promis par le nouveau maire Ivica Jovic depuis la séparation de la police pluricommunale, le commissariat s'étoffe afin que « *la sécurité soit une priorité de [notre] équipe municipale* ». De plus, sur le réseau social Facebook, le maire a annoncé un nouveau renfort prévu dans les premiers jours de janvier afin de porter l'effectif à cinq agents en 2024.

Par ailleurs, cela ne devrait pas être les dernières arrivées. Lors du conseil municipal d'octobre, les élus ont également voté un poste d'ASVP espéré elle ou lui pour janvier ainsi qu'une secrétaire administrative.

À noter également qu'un plan de modernisation, de remplacement et d'extension du système de vidéoprotection est en cours d'élaboration dans le but de le mettre en place mi-2024. ■

EN IMAGE



LA GAZETTE EN YVELINES

LES MUREAUX

Le parc Jean-Vauzelle s'est transformé pour les fêtes

Ça y est, Noël et la Saint-Sylvestre sont derrière nous. En 2023, les fêtes auront été spéciales aux Mureaux avec pour la première fois, une programmation digne de ce nom : après le marché de Noël sur la place de la Libération jusqu'au dimanche 24 décembre, c'est le parc Jean-Vauzelle qui a accueilli un village d'animations : entre les parades, les ateliers créatifs, la piste de luge, les balades en calèche ou encore les caricatures et la rencontre avec le Père Noël, le programme était dense jusqu'au 30 décembre. Place, désormais, à 2024 ! ■

YVELINES

La campagne de recrutement des intervenants départementaux de sécurité routière débute

Il est possible de postuler depuis le 22 décembre afin d'obtenir ce titre visant à des actions de prévention et de sensibilisation.

Vous souhaitez réaliser des actions de prévention et de sensibilisation auprès des entreprises, des établissements scolaires ou encore du grand public lors de différentes manifestations locales, nationales, régionales ou départementales ? Alors vous pouvez postuler depuis le 22 décembre pour devenir intervenant départemental de sécurité routière (IDSR).

Les actions des IDSR sont réalisées à titre gratuit et ils viennent d'horizons variés (police, gendarmerie, associations, entreprises, retraités, administrations …). Par ailleurs, il n'existe pas d'IDSR à plein temps. Si vous désirez plus d'informations, écrivez à ddt-asr@yvelines.gouv.fr. Si votre dossier est retenu, vous serez nommés par un décret du Préfet des Yvelines, Monsieur Jean-Jacques Brot. ■

EN BREF

YVELINES

Attention aux faux flyers

Depuis quelques jours des flyers avec le logo du Département sont distribués dans les boîtes aux lettres des Yvelinois avec des numéros de professionnels. L'instance territoriale avertit sa population qu'il s'agit d'une publicité frauduleuse.



YVELINES LE DÉPARTEMENT

Ils ont beau être bien faits, ces flyers sont pourtant de la publicité frauduleuse.

Serruriers, électriciens, réparateurs de portes… De nombreux numéros de professionnels sont notés sur des flyers que certains Yvelinois ont pu trouver dans leurs boîtes aux lettres. Sauf qu'il s'agit en réalité d'une publicité frauduleuse. L'ensemble est pourtant bien fait. Le logo du Département est bien présent, son adresse ainsi que le numéro de téléphone et pourtant !

L'instance territoriale met en garde

L'instance territoriale a publié sur ces différents réseaux sociaux ainsi que son site internet qu'elle n'est pas à l'origine de ces flyers et conseille à toutes les personnes les ayant reçus de faire passer cette information afin de palier d'éventuelles arnaques voire pire encore.

Sur le site Facebook du Département, le post d'alerte a déjà été partagé plus de 200 fois et il semblerait même que des personnes aient déjà mis ce genre de flyers à la poubelle tant la manœuvre est connue. ■

VALLEE DE SEINE

Les nouveaux calendriers de collecte des déchets sont en ligne

Dans le cadre de l'harmonisation des niveaux de services et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, la communauté urbaine a publié les nouveaux calendriers de collecte de chaque commune du territoire, valables du 1er janvier au 30 septembre.

De nouvelles modalités de collectes entreront en vigueur au 1er octobre 2024, dans le cadre de l'harmonisation des niveaux de services et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à l'échelle du territoire. En conséquence, les calendriers mis à disposition sur le site de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) couvrent une période de 9 mois à compter du 1er janvier.

De plus, en cette nouvelle année 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) demande à ce que chacun puisse trier ses déchets alimentaires et végétaux. Cela n'est pas une obligation pour les particuliers. En revanche, il incombe aux collectivités ayant pour compétence la gestion des déchets d'étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour trier les biodéchets à la source et s'assurer que ceux-ci pourront être valorisés et non mis en décharge. Pour en savoir plus sur la collecte des déchets sur le territoire, contactez le service concerné par téléphone au 01 30 33 90 00. ■



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Les calendriers mis à disposition sur le site de la Communauté urbaine (GPSEO) couvrent une période de 9 mois à compter du 1er janvier.

POISSY

« *Commune* », le coliving pour famille monoparentale

Depuis le 29 novembre, jusqu'à treize familles monoparentales peuvent se partager une résidence à Poissy. Cette formule de coliving, une première en France, a été permise grâce à la start-up Commune qui souhaite venir en aide aux mamans et papa solos.

AURELIEN BAYARD

Le coliving existe sous de multiples formes, que cela soit entre jeunes, intergénérationnel et maintenant entre familles monoparentales. Ce concept provient de Ruben Petri et de son associée Tara Heuzé-Sarmini, fondateurs de Commune Coliving. Ils sont partis du constat que le nombre de personnes dans ce cas-là augmente au fil des ans – actuellement près d'une famille sur 3 en région parisienne – et de la problématique de logement qui touche également le territoire. « *Après une séparation ou un divorce, ces familles se trouvent dans une situation plus compliquée de relogement* » explique Ruben Petri, « *leur mode de vie change énormément, surtout avec un enfant à charge.* » La résidence de Poissy ouverte le 29 novembre est censée pallier ces problèmes.

Alors que les agences immobilières privilégient plus les dossiers « *en couple* » que « *solo* » et demandent 3 à 4 fois le loyer de l'appartement ou de la maison, « *nous, nous demandons seulement 2* » précise le directeur d'exploitation de Commune Coliving. Cela représente toutefois une certaine somme puisque le coût de location se situe entre 1180 euros et 1390 euros suivant si vous avez un ou deux enfants. « *Nous ne nous positionnons pas comme un bailleur social, et nous n'en avons pas les accréditations* » se défend Ruben Petri. Cependant Commune Coliving avance qu'il permette de réaliser une économie d'environ 20 % comparée aux coûts qu'engendreraient la location d'un appartement, grâce aux nombreux services inclus comme le babysitting, les cours de soutien scolaire, une femme de ménage, internet haut débit.

Parmi les autres conditions pour intégrer cette résidence, la volonté forte d'échanger avec les autres locataires : « *Nous souhaitons construire des communautés actives qui s'entraident et abandonnent cette forme d'individualisme qu'a créé la période COVID.* » Un bar est même caché pour que les parents puissent se détendre tous ensemble. Sinon chaque famille dispose de sa chambre et d'une kitchenette individuelle.

Actuellement, sur les huit logements occupés, il n'y a aucun homme. Ce qui reflète notre société puisque 85 % des familles monoparentales ont à leur tête une femme. ■



JULIETTE ALEXANDRE

Commune Coliving a ouvert à Poissy la première résidence decoliving pour famille monoparentale à Poissy et à l'objectif d'en ouvrir 500 dans les 10 prochaines années.

EN BREF

POISSY

Le futur hôtel de la pointe Robespierre se dévoile

Le 20 septembre, l'adjoint au développement économique, Patrick Meunier, a visité la chambre témoin du futur hôtel trois étoiles de la chaîne Holiday Inn situé Pointe Robespierre, dont l'ouverture est prévue durant l'été 2024.



VILLE DE POISSY

Patrick Meunier, adjoint au développement économique à la mairie de Poissy, a pu visiter la chambre témoin du futur hôtel Holiday Inn situé sur la pointe Robespierre.

La cité Saint-Louis continue d'attirer les entreprises. Après le centre de distribution et de formation Porsche, le GrEEn campus Stellantis et le camp d'entraînement du PSG, voici un hôtel Holiday Inn. Ce futur établissement 3 étoiles a reçu la visite le 20 décembre de Patrick Meunier, l'adjoint au développement économique de la Ville et lui a dévoilé sa chambre témoin. Cet hôtel situé sur la pointe Robespierre - dont l'investisseur et exploitant est Redman Hospitality - comprendra 100 chambres dont 6 adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR) et une suite. En sous-sol, 34 places de stationnement seront disponibles pour les clients dont trois équipées de bornes de recharge pour voiture électrique. L'ouverture est prévue pour les JO 2024. Avec des tarifs faisant perdre la tête ? ■

INDISCRETS

La deuxième plus grande ferme urbaine sur toit de France devait voir le jour aux Mureaux. Finalement, il n'en sera rien. Le centre commercial Espace était censé accueillir sur son toit, dans les prochaines années, une ferme urbaine estimée à 2 millions d'euros. Si le projet, ambitieux, devait devenir une référence nationale en termes d'agriculture et de permaculture urbaine, il a finalement été abandonné selon *78Actu*, qui a recueilli les propos de Sébastien de Hulster, président de la société de Watou, propriétaire d'une large partie du centre. « *Pour mener à bien le projet, il aurait fallu qu'on renforce tout le bâtiment par en dessous et les investissements étaient vraiment trop importants*, a-t-il déclaré. *Il y a 99 chances sur 100 que ça ne voit pas le jour. On réfléchit à ce que l'on pourrait faire d'autre sur le toit. On aimerait trouver quelque chose qui soit cohérent avec tout le travail qu'on a mené sur le sujet.* » ■

Les Yvelines sont mises à l'honneur au sein des deux premières promotions civiles de 2024 de l'ordre national de la Légion d'honneur. Cette promotion du 1er janvier mêle 352 personnes, dont Françoise Descamps-Crosnier, ancienne maire de Rosny-sur-Seine et aujourd'hui conseillère municipale, qui se voit nommée chevalier. L'ex-député des Yvelines sera décorée sur proposition d'Aurore Bergé, députée de la 10ème circonscription des Yvelines jusqu'à son entrée au gouvernement en juillet dernier. Jean-Yves Perrot, maire de Marly-le-Roi, Anne-Françoise Gaillot, maire de La Boissière-École, et Stéphane Millot, directeur départemental des sapeurs-pompiers, font également partie de la promotion 2024. ■

La démocratie a-t-elle été bafouée à Magnanville ? C'est en tout cas ce qu'avancent les élus du groupe d'opposition « *Collectif Magnanville* ». Dans leur viseur, le bilan de mi-mandat distribué sous la forme d'un bulletin de 16 pages par la Mairie. Les élus minoritaires regrettent que ce bulletin distribué en fin d'année « *ne fait pas place à l'expression des élus n'appartenant pas à la majorité* ». « *Notre groupe réfléchit aux suites à donner à cet évènement et se réserve la possibilité d'une action en justice* » ont même avancé les membres du groupe d'opposition. ■

La Mairie de Conflans-Sainte-Honorine déboutée par le Conseil d'État. Celui-ci a annulé, le lundi 18 décembre, le jugement du tribunal administratif de Versailles qui rejetait la requête contre le permis accordé par le maire de Conflans-Sainte-Honorine au promoteur Interconstruction, au motif que le projet immobilier n'a pas « *une portée excédant le cadre communal* ».

Le permis autorisait « *la réalisation d'une opération d'urbanisme importante, conduisant à la densification des parcelles concernées et, comme le relève d'ailleurs le jugement attaqué, à l'abattage de plusieurs arbres de haute tige* ». Une victoire pour le Collectif Conflanais, les associations Patrimoine-Environnement et Sauvons les Yvelines, qui luttent pour sauver les bâtiments emblématiques que sont l'ancienne salle des fêtes, les Bains-Douches, l'ancienne poste en meulière ou encore les tilleuls centenaires de la terrasse intermédiaire. ■

EN BREF

BUCHELAY

Une nouvelle aire de jeux près de l'école maternelle Arlequin

L'espace dédié aux enfants de la commune a vu le jour en toute fin d'année 2023, tandis que de nouveaux jeux sont à disposition des jeunes Bucheloises et Buchelois dans le parc de la Mairie.

C'est une belle nouveauté qui attend les plus petits en ce début d'année 2024, à Buchelay. Une nouvelle aire de jeux a en effet vu le jour tout près de l'école maternelle Arlequin, sur la rue Gabriel Péri. Toboggans, parcours d'escalade et autres balançoires sur ressort sont maintenant accessibles à tout moment aux jeunes Bucheloises et Buchelois, si tant est qu'ils soient âgés de 1 à 14 ans. En plus de ces toutes nouvelles installations, les jeux pour enfants déjà existants au sein du Parc de la Mairie ont été entièrement rénovés pour parfaire la sécurité des tout-petits. Deux nouveaux aménagements pour la jeunesse qui n'ont pas manqué de réjouir les parents dès ces premiers jours de l'année. ■



VILLE DE BUCHELAY

Deux nouveaux aménagements pour la jeunesse qui n'ont pas manqué de réjouir les parents.

SAILLY

Gérard Béguin : « *Ce que les gens veulent ici, c'est une vie paisible, et ne pas payer trop d'impôts* »

Notre tour des maires du territoire de la Vallée de Seine fait escale à Sailly, où l'édile Gérard Béguin entretient l'esprit village depuis sa prise de fonction en 2001.

MAXIME MOERLAND

Alors que vous en êtes à votre quatrième mandat, quels changements avez-vous constaté depuis votre siège de maire ?
Ce qui a beaucoup changé de choses, c'est notre entrée dans la communauté urbaine, suite à laquelle on a perdu énormément de compétences. Et donc le maire, il n'a plus beaucoup de pouvoir important à faire. Pourtant les gens sont attachés à leur maire, car c'est leur interlocuteur. Au moins, s'ils ont quelqu'un à engueuler, on est là ! L'autre grosse différence entre mon début de fonction de maire et aujourd'hui, c'est que l'État s'est complètement désengagé. Il y avait les réserves parlementaires, la taxe d'habitation, les dotations de l'État… Qu'est-ce que vous voulez faire si vous n'avez pas d'argent ?

Vous récupérez justement certaines compétences…
On n'était pas satisfaits des compétences perdues, malgré que ça se soit amélioré. Je comprends que ça puisse pas être bien fait dès le départ. C'est pas simple, de manager 73 communes. Mais c'était pas terrible. Alors, on a fait le choix de récupérer l'intégralité de la délégation voirie.

Avez-vous toujours le sentiment d'être écouté, depuis votre village ?
À Sailly, il ne se passe pas grand-chose, et c'est tant mieux. Je n'ai aucune prétention politique, je ne serai jamais un grand élu, j'ai toujours dit « *moi je suis un petit maire entouré de grands maires* ». Par rapport aux exigences de Mantes ou de Poissy qui eux ont un poids politique, si eux disent non, c'est pas la même force que nous.

Au cours de ce mandat, y a-t-il des projets dont vous êtes particulièrement fier ?
On vient de terminer de payer la réfection de l'église. C'était notre gros investissement, avec 300 000 euros. Le paiement s'est fait sur 20 ans, et la dernière annuité était cette année. Donc ça va nous donner une petite bouffée d'air financière. C'était le gros projet, maintenant le prochain, c'est la réhabilitation des bâtiments communaux. J'ai toujours coutume de dire « *je dépense jamais 3 sous quand j'en ai que 2 dans mon porte-monnaie* ». Certes, il y a l'emprunt, mais là on revient sur des taux d'intérêt beaucoup plus élevés. Donc il va falloir faire encore plus attention. Je ne sais pas quand est-ce que ça se fera, mais ça me paraît logique : on a fait l'école, l'église, maintenant c'est les bâtiments communaux, d'ici la fin du mandat ou lors du prochain.

En arrivant aux abords du village, on remarque les stigmates de l'opposition à la nouvelle carrière Calcia...
Le projet est toujours en sommeil, car Calcia s'est récusé, mais le territoire peut toujours être exploité par un autre, un concurrent. Certes ce ne sera plus Calcia, ils ne sont plus en odeur de sainteté auprès des habitants, et même auprès de l'État. Mais pourquoi pas un autre ? Donc là c'est en sommeil, on attend avec impatience l'abrogation du territoire de la zone 109, car s'il n'y a plus de territoire, il ne peut plus être exploité.


LA GAZETTE EN YVELINES

Outre son mandat de maire, Gérard Béguin poursuit son activité d'agriculteur, « *pour aider (son) fils* ».

De nombreux maires dénoncent une augmentation du nombre d'incivilités envers les élus. Faites-vous le même constat ?
Vous savez qu'aujourd'hui, dès que vous avez un peu d'autorité, vous êtes la personne à abattre. Personnellement, pour l'instant, je n'ai pas eu de souci, mais on voit bien que le moindre refus à quelqu'un entraîne une incivilité, pour un permis de construire par exemple, alors que ça n'est même pas de notre ressort. Mais ici c'est un village calme, on a peu de faits de délinquance. Vous savez, ce que les gens veulent ici, c'est avoir une vie paisible, et ne pas payer trop d'impôts. On a une petite école sympa avec deux enseignants… On est une petite communauté, et moi, je n'ai pas la prétention d'être un bon maire. S'ils m'ont réélu 4 fois, c'est sûrement parce que je les fait rire, je ne sais pas… Je dis toujours, dans mon conseil : pas de politique, pas de religion. C'est les deux choses que je me refuse à parler. Je comprends qu'on n'ait pas les mêmes idées, mais il ne faut pas les imposer

Après 4 mandats, pensez-vous à en briguer un nouveau lors des prochaines élections ?
On verra ! Ça va déjà dépendre de ma santé, car comme tout le monde, j'arrive à un certain âge. ■

EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

Fabien Aufrechter prononce ses vœux... via son avatar

Le maire de Verneuil-sur-Seine a innové pour présenter ses vœux 2024 à ses concitoyens. Dans une vidéo disponible sur Facebook, c'est en réalité son avatar qui parle à sa place.

« *Ne vous fiez pas aux apparences* ». Fabien Aufrechter le dit lui-même dans sa vidéo de présentation des vœux à ses concitoyens disponible sur Facebook. Le maire (RE) vernolien récite les différents projets qui vont jalonner la vie de la commune, notamment l'ouverture d'une maison médicale municipale et la gratuité de l'accès de la médiathèque. Il en profite également pour souhaiter la bonne année dans plusieurs langues : espagnol, allemand, anglais, chinois, arabe, le tout sans accent. Mais celui qui fut le plus jeune maire de France en 2017 précise rapidement que c'est un avatar qui parle à sa place. Le résultat est bluffant, la seule ombre au tableau est une complète absence de clignement d'yeux durant les deux minutes et treize seconde de vidéo. Toutefois, il faisait cela aussi pour mettre en garde sur les avancées technologiques qui favorisent les diffusions de fausses informations. ■


VERNEUIL-SUR-SEINE

Fabien Aufrechter, maire RE de Verneuil-sur-Seine, a innové en présentant ses vœux via un avatar.

POISSY

Une collaboration entre le Musée du jouet et la Poste

Le Musée du jouet de Poissy et la Poste ont allié leurs forces afin de réaliser un carnet de 12 timbres sur le thème des jouets anciens. Celui-ci est disponible à la vente depuis le 27 décembre.

Le Musée du jouet de Poissy est timbré. Non pas le personnel mais ses objets qui y sont exposés. La Poste et le bâtiment culturel ont collaboré afin d'éditer un carnet de 12 timbres originaux et inédits sur le thème des jouets anciens.

Ces timbres, au même tarif qu'un timbre normal, sont en vente sur internet. Nous retrouvons par exemple un bilboquet, un diabolo, des vieux nounours, une toupie en bois… Pour les philatélistes, aucune indication sur la quantité des stocks disponibles mais cette petite plaquette pourrait être du plus bel effet au sein de votre collection.

Par ailleurs, pour les personnes qui ne l'ont toujours pas faite, elles ont encore quelques jours pour profiter de l'exposition Bernadette Després qui se termine le 7 janvier. ■



LA POSTE

Toupie en bois, bilboquet, diabolo, les vieux jouets sont à l'honneur sur les timbres de la Poste.

MANTES-LA-VILLE

Un robot mantevillois à l'assaut de la Robocup 2024

8 étudiants de l'école d'ingénieur ISTY de Mantes-la-Ville participeront en juillet à la Robocup dans la catégorie « *sauvetage* ». À Eindhoven, ils pourront faire face à des mastodontes comme le MIT, mais ce combat de David contre Goliath les motive.

AURELIEN BAYARD

Pendant leur dernière année de formation en mécatronique-robotique à l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY) de Mantes-la-Ville, huit futurs ingénieurs - Tom, Angélique, Baptiste, Elian, Maryia, Aurélien, Tanguy et Clément - planchent sur un projet de grande envergure : la conception d'un robot. Alors ce n'est ni un T-800 ni C-3PO qui sortira de l'ISTY mais une création censée intervenir lors de catastrophes naturelles, là où l'humain ne peut pas accéder, et découvrir si oui ou non des personnes ont survécu. Et pour le tester, quoi de mieux que de le présenter à LA compétition phare : la Robocup qui se déroulera en juillet 2024 à Eindhoven et lors de laquelle se réunissent des milliers de participants provenant d'une cinquantaine de pays.

Ce n'est pas la première fois que l'ISTY participe à cet événement dans la catégorie « *sauvetage* ». L'année dernière, à Bordeaux, cinq autres étudiants de l'école d'ingénieurs avaient fini 8ème sur 15. Une performance honorable puisqu'en face se trouvaient le MIT ou d'autres conceptions sponsorisées par Boston Dynamics. « *Nous, quand on casse un condensateur qui coûte une centaine d'euros, c'est problématique. Eux ils peuvent le faire plusieurs fois sans problème* » ironise Maryia. De plus, quand leurs concurrents peuvent s'appuyer sur des équipes 100 % dédiées sur ce projet, eux doivent jongler avec leur rythme d'alternance en entreprise. En théorie, ils disposent d'une vingtaine d'heures par semestre pour peaufiner leur robot mais c'est plutôt le temps qu'ils y passent chaque semaine. « *Il y a une forme de masochisme* » philosophe Aurélien.

Le but étant de faire mieux que lors de la précédente édition, ils ont décidé de repartir d'une page blanche car « *l'ancien robot datait de quinze ans* » explique Baptiste. Exit les deux chenilles, il y en a dorénavant 4, chacune pouvant se commander de manière indépendante. Ainsi, le robot pourra traverser certains obstacles plus facilement. Le pilote ne voyant pas la zone d'intervention, il devra s'aider des 8 caméras – dont une RGBD – et de deux LIDAR (Light Detection and Ranging) ou capteurs infrarouges, permettant de réaliser le maping et la photogrammétrie de la pièce (à l'instar des rues vues sur Google Maps, NDLR). Le tout sera contrôlé grâce à une manette de Playstation 4.

En attendant d'avoir fini la construction du nouveau robot, les huit étudiants de l'ISTY s'entraînent avec l'ancien sur les parcours de la Robocup 2023 reproduits dans l'atelier de l'école d'ingénieur et dont ils ont récupéré les plans. Allers-retours, détection de QR Code, clefs insérées dans des barillets, tout est fait pour glaner un maximum de points le jour J. Cela permet également d'effectuer quelques mises au point. Par exemple, lors de la présentation du projet le 18 décembre, la courroie d'une chenille s'est désaxée et a tenté de se faire la malle.

Tout ceci a évidemment un coût. La fabrication du robot en lui-même est estimée à 7 300 euros. Ensuite les diverses inscriptions à d'autres compétitions comme la German Open Cup (10 100 euros) afin de se faire la main puis celle de la Robocup (13 800 euros). Dans leur bilan prévisionnel des subventions, ils misent en grande partie sur leur centre de formation pour apprenti, puis le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes, la communauté urbaine GPSEO, l'appui de certaines mairies ainsi qu'un financement participatif (2 000 euros). ■



LA GAZETTE EN YVELINES

Huit étudiants de l'ISTY s'apprêtent à disputer la Robocup 2024 dans la catégorie « *sauvetage* » à Eindhoven.

EN BREF

MANTES-LA-VILLE

L'ISTY organise ses journées portes ouvertes

L'institut des sciences et techniques des Yvelines vous ouvre ses portes le 27 janvier de 10 h à 17 h afin de présenter ses filières.

Vous désirez effectuer des études supérieures mais vous ne voulez pas quitter le département ? Alors vous pouvez vous déplacer sur le campus de l'institut des sciences et techniques des Yvelines basé à Mantes-la-Ville. Cette école d'ingénieur propose des admissions post-BAC en intégrant donc un cycle préparatoire intégré, c'est-à-dire que durant 2 ans, le futur étudiant suit une formation scientifique généraliste pour le préparer à suivre un cycle d'ingénieur de 3 ans. Des admissions à BAC+2 sont également possibles. Par ailleurs, les formations se font aussi bien en formation initiale qu'en apprentissage. 4 spécialités d'ingénieur sont au programme : systèmes électroniques embarqués, informatique, mécatronique – lors de laquelle vous pourrez participer à des compétitions de robots (voir article ci-contre) et système numérique pour l'industrie. Les portes ouvertes se dérouleront le 27 janvier au 28 boulevard Salengro à Mantes-la-Ville, de 10 h à 17 h. ■

EN BREF

TRIEL-SUR-SEINE

Un mur s'effondre dans la rue des réservoirs

La circulation a été perturbée par l'effondrement d'un mur le vendredi 29 décembre au matin, au niveau de la rue des réservoirs. Aucun blessé n'est à déplorer.



VILLE DE TRIEL-SUR-SEINE

Une déviation par l'avenue de la forêt a ainsi été mise en place.

Le réveil fut difficile pour les quelques Trielloises et Triellois habitant aux abords de la rue des réservoirs, vendredi dernier. C'est très tôt le matin qu'ils ont été tirés de leur sommeil par l'effondrement impressionnant du mur d'une propriété privée, qui montrait déjà depuis quelques temps des signes de faiblesse.

La circulation des véhicules et des piétons est restée interdite sur la portion concernée de la rue, entre les numéros 12 et 2, le temps que les équipes de la Ville rétablissent la situation. Une déviation par l'avenue de la forêt a ainsi été mise en place, même si la circulation en sens interdit dans la rue des réservoirs est restée autorisée pour les habitants de l'allée Marcel Isy-Schwart, de l'impasse des cerisaies et de l'impasse des Ferrets, afin qu'ils puissent regagner leur domicile. Fort heureusement, « *aucun blessé n'est à déplorer* » comme l'a souligné la Ville de Triel-sur-Seine. ■

TRIEL-SUR-SEINE

Les rues de Chanteloup et Saint-Martin en travaux jusqu'au 31 juillet

La SEFO travaille sur le réseau de branchement d'eau potable depuis le 2 janvier, ce qui perturbera le stationnement et la circulation dans le secteur jusqu'à cet été.

Si les travaux des rues Saint-Martin et de Chanteloup vous tapent déjà sur les nerfs, il va falloir prendre votre mal en patience : depuis le mardi 2 janvier et jusqu'au mercredi 31 juillet, la SEFO (Société des Eaux de Fin d'Oise) mène des travaux de branchement d'eau potable du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h.

Pendant ce laps de temps, le stationnement est interdit de part et d'autre de la chaussée : la mise en fourrière est systématique pour tous les véhicules gênants. La voie peut même être ponctuellement fermée, avec la mise en place de déviations et de signalisation si nécessaire. Les piétons sont invités à utiliser le trottoir opposé, tandis que les fouilles seront tout de même fermées ou remblayées à chaque fin de journée. Pour plus d'informations, contactez l'adresse services.techniques@triel.fr par mail. ■



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Pendant ce laps de temps, le stationnement est interdit de part et d'autre de la chaussée.

MANTES-LA-JOLIE

Vœux de Raphaël Cognet : rien de concret au programme

Le maire de Mantes-la-Jolie n'a pas dérogé à la règle de présenter ses vœux à la population, par le biais des réseaux sociaux.

SALONIC BRAMUDA

Mal rasé, filmé dans un square du centre-ville mal éclairé, son incontournable parka kaki sur les épaules, sa touche guerrière contre un ennemi invisible, Raphaël Cognet n'a pas manqué de présenter ses vœux à la population sur les réseaux sociaux. Un exercice obligé dont il n'est pas sorti grand-chose. Où plutôt si, une maladresse qui illustre assez bien la soif de communication qui anime l'élu. Une énième tentative de satisfaire une fois de plus une partie de son électorat par des incantations plutôt que par des actions concrètes. Et s'octroyer un pouvoir dont il ne dispose pas.

Il s'est même risqué à une injonction qui va sans doute être mal appréciée par ceux à qui elle s'adresse : « *dès le mois de janvier, je réunirai à l'hôtel de Ville, le Procureur de la République, les forces de police, tous ceux qui de près ou de loin agissent dans le domaine de la sécurité pour trouver ensemble les solutions pour que nous vivions encore plus en sécurité à Mantes-la-Jolie* ». Comme si un maire pouvait décider de convoquer le procureur de la République dans sa ville ! Lequel procureur a rappelons-le sur son bureau, un signalement d'élus mantais susceptible de déclencher des poursuites à l'égard du maire de Mantes-la-Jolie. Poursuites qui pourraient être nourries par l'utilisation d'une voiture de la ville pour partir en vacances en famille et un voyage à Moscou en compagnie d'un personnage qui allait devenir quelques temps plus tard un fournisseur de la ville.

Raphaël Cognet est-il en position de réclamer des actions à l'État alors que dans son rôle, il ne fait pas le maximum pour disposer d'une police municipale opérationnelle ? Se donne-t-il les moyens d'avoir des effectifs suffisants pour qu'elle soit en état d'intervenir 24 h sur 24 et dans tous les quartiers de la ville ? Sur ce terrain, la réponse du Procureur de la République comme celle du commissaire de police est toute trouvée : balayez donc devant votre porte Monsieur Cognet !

Pour le reste, Raphaël Cognet a fait du Raphaël Cognet. De la communication. En restant dans le vague, sans prendre le soin de détailler concrètement les actions à venir et en dressant évidemment un bilan flatteur de l'année écoulée : « *En 2023, nous avons continué à faire avancer nos projets* » s'est-il lancé grandiloquent. Mais quels projets ? Le maire a été bien en peine de les énumérer. « *En 2024, je souhaite que la propreté et la sécurité soient mises au cœur de nos priorités* ». Pour ça, le maire attend beaucoup de la reprise par la ville de la compétence propreté. Il oublie juste de dire combien cela va coûter aux contribuables mantais et quel en sera le résultat.

Mais rassurez-vous chers lecteurs, ne vous fiez pas à sa mine déconfite et à ses ritournelles « *c'est pas moi c'est l'autre* » Raphaël Cognet est un homme heureux : « *Je suis très fier d'être votre maire, je prends beaucoup de plaisir à exercer mes fonctions* ». Sans blague ? ■



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

« ***En 2024, je souhaite que la propreté et la sécurité soient mises au cœur de nos priorités*** » **a exprimé Raphaël Cognet, durant son discours.**

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Une permanence de l'Armée de l'air et de l'Espace à l'Agora

Depuis le 13 décembre, l'Agora à Mantes-la-Jolie accueille une permanence de l'Armée de l'air et de l'Espace tous les 2e mercredis du mois de 13 h 30 à 17 h.

Depuis le 13 décembre, l'Agora à Mantes-la-Jolie s'est dotée d'une permanence de l'Armée de l'air et de l'Espace. Tous les deuxièmes mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h, si vous avez entre 18 et 30 ans et vous ne savez vers quel métier vous diriger, n'hésitez pas à franchir les portes de l'Agora. En effet, de nombreux postes sont à pourvoir, regroupés dans plusieurs corps de métiers tels que la communication, le renseignement, la mécanique, la logistique : pilote de chasse, d'hélicoptère, de drone ou de transport, technicien maintenance aéronautique, maintenance armement, opérateur réseaux… Chaque année, ce sont 4 000 hommes et femmes qui sont recrutés dans une grande famille prête à vous former. La Mairie a déclaré que cette permanence n'était qu'une première étape et pourrait proposer en ce début d'année la même chose pour l'Armée de terre, la Gendarmerie et les Pompiers. ■

EN BREF

MANTES-LA-JOLIE

Illuminez votre vélo pour *Lueurs de Mantes*

Le 12 janvier, l'association « *Le Collectif vélo du Mantois* » invite tout le monde à une balade nocturne à la découverte du parcours d'arts lumineux de *Lueurs de Mantes*.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Pendant 2 heures, enfourchez votre vélo illuminé pour l'occasion afin de découvrir le parcours d'arts lumineux *Lueurs de Mantes*.

Oh la belle bleue ! Cela ne sera pas dans le ciel que nous verrons un spectacle scintillant mais dans les rues de Mantes-la-Jolie même. Le vendredi 12 Janvier, à 18 h, les cyclistes Mantais sont appelés à se rassembler à l'appel du Collectif vélo du Mantois devant le magasin Ecolocomotion au 18 rue Franklin Roosevelt avec leur vélo illuminé de la manière la plus originale possible. En effet, plusieurs prix seront décernés aux plus beaux vélos illuminés. Dans tous les cas, un cadeau sera remis à chaque propriétaire d'un vélo décoré.

Plusieurs prix seront décernés

Cette randonnée nocturne illuminée permettra de partir à la découverte du parcours d'arts lumineux *Lueurs de Mantes*. Le retour est prévu aux alentours de 20 h. Pour toute demande et d'informations complémentaires, n'hésitez pas à écrire à collectifvelodumantois@mailo.com. ■

MANTES-LA-JOLIE

Des fèves à l'effigie de Pierre Goujon

Pour la quatrième année consécutive, l'association « *Culture et Patrimoine Mantais* » et la boulangerie Pains et Délices du Palais s'associent pour mettre à l'honneur Pierre Goujon sur des fèves de la galette des rois.

Vous n'êtes toujours pas repu des fêtes de fin d'année ? Voici un bon moyen de terminer votre summer body : la galette des rois. Pour cette pâtisserie à base de frangipane – exit donc celles au chocolat, à la pomme etc etc – la boulangerie Pains et Délices du Palais innove. Avec l'association « *Culture et Patrimoine Mantais* », l'échoppe a fait réaliser des fèves mettant à l'honneur Mantes-la-Jolie pour la quatrième année consécutive. Pour ce millésime 2024, Pierre Goujon est la tête d'affiche.

Huit fèves à collectionner

Ancien secrétaire général de la mairie de Mantes-la-Jolie mais surtout humoriste/caricaturiste, il a réalisé de très nombreuses caricatures sur les notables Mantais mais également sur des personnalités. Le boulanger Jérôme Pescher les insèrera donc durant la confection des galettes. Il y en a huit à collectionner. ■



ASSOCIATION CULTURE ET PATRIMOINE MANTAIS

Des fèves à l'effigie de Pierre Goujon et de ses caricatures seront glissées à l'intérieur des galettes de la boulangerie Pains et Délices du Palais.

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

AURELIEN BAYARD

MANTES-LA-JOLIE
Il se prend pour le Père Noël et cambriole une maison pour voler les cadeaux

Dans la nuit du 24 au 25 décembre, un père de famille de 3 enfants a décidé de cambrioler une maison rue Fernand Bodet à Mantes-la-Jolie afin d'offrir l'argent du butin à ses rejetons.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Alertée, la police tombe sur le cambrioleur à l'intérieur de la maison, muni d'une lampe et de plusieurs objets de valeur.

D'habitude le Père Noël passe par la cheminée… Cependant l'homme de 49 ans qui s'est introduit dans un pavillon rue Fernand Bodet à Mantes-la-Jolie a respecté l'horaire de distribution des cadeaux puisqu'il était 2 h 45 un 25 décembre. Notre sympathique ventripotent bonhomme rouge aurait sûrement le même horaire pour passer distribuer ses cadeaux dans la cité mantaise. La Police a été alertée et quand elle arrive sur les lieux, elle constate qu'une fenêtre a été brisée grâce à une pierre.

Les forces de l'Ordre pénètrent dans l'habitation et tombent alors sur le presque cinquantenaire en train de descendre les escaliers muni d'une lampe torche. Il est alors arrêté et sur lui sont trouvés une montre dorée, un collier en or, un téléphone portable, un porte-monnaie. Il décide de reconnaître spontanément les faits. En audition, ce père de famille de 3 enfants a décidé de commettre ce méfait car *« il aurait vrillé de ne pas pouvoir faire des cadeaux à ses enfants »*. À l'issue de la mesure de garde à vue, cet habitant de Mantes-la-Jolie a été remis en liberté avec une convocation au tribunal de Versailles le 19 septembre 2024 à 14 h 00. ■

MANTES-LA-JOLIE
Interpellé sans permis, un automobiliste se rebelle

Le 28 décembre en milieu d'après-midi, un homme interpellé à Mantes-la-Jolie sans permis de conduire a décidé de se rebeller envers les forces de l'ordre. Il a finalement été arrêté.

Le 28 décembre à 16 h 40 sur la route de Rosny à Mantes-la-Jolie, la brigade spécialisée de terrain procède au contrôle d'un automobiliste. En défaut de permis de conduire, le conducteur décide alors de sortir de son véhicule et, visiblement fortement courroucé, fonce sur les deux agents.

Il fonce sur les agents

Le troisième fonctionnaire de police utilise donc son pistolet à impulsion électrique en mode contact pour stopper l'individu. Après avoir reçu la décharge électrique, il a pu être immobilisé. Les trois fonctionnaires ont été légèrement blessés ; tout l'équipage a fait retour avec l'homme de 26 ans et a déposé plainte contre lui pour violence envers des personnes dépositaires de l'autorité publique. ■

POISSY
5 véhicules volés directement sur le site de Stellantis

Cinq voitures du groupe Stellantis ont été volées entre le 24 et le 25 décembre. Les malfrats se sont directement servis sur le parking du site de production.

Il s'en est passé des choses lors du réveillon de Noël. Dans la nuit du 24 au 25 décembre, selon les informations de *78Actu*, un agent de sécurité a appelé les forces de l'ordre car il a remarqué que les barrières du site de production de Stellantis ont été forcées.

Une petite bande organisée en a profité pour dérober 5 véhicules et a pris la fuite en direction d'Achères. D'après le site d'informations locales, les malfrats en ont même perdu une puisqu'une Peugeot 308 a été accidentée dans un bloc de béton. De plus, la Police a constaté qu'ils ont essayé d'en prendre 3 autres avant de se raviser. Les images des caméras de surveillance sont en cours d'analyse pour l'enquête. ■



ILLUSTRATION / GAZETTE YVELINES

Selon les informations de *78Actu*, un agent de sécurité a appelé les forces de l'ordre car il a remarqué que les barrières du site de production de Stellantis ont été forcées.

Engagés
face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

YVELINES

Une dizaine de véhicules incendiés durant le nouvel An

Dans le département, la Saint-Sylvestre a été le théâtre de plusieurs échauffourées dont des incendies sur une quarantaine de véhicules.

D'après le ministère de l'Intérieur, 745 voitures ont été brûlées dans la nuit du 31 décembre 2023 au 1er janvier 2024, un chiffre en baisse de 10 % par rapport à l'année précédente. Une quarantaine a subi ce sort dans les Yvelines. Les principales villes concernées sont Vélizy, Guyancourt, Chanteloup-les-Vignes, Sartrouville, Carrières-sous-Poissy, les Mureaux et Mantes-la-Jolie. C'est d'ailleurs dans la cité mantaise qu'on dénombre le plus de véhicules incendiés, environ une dizaine, principalement dans le quartier du Val-Fourré. Pour les personnes concernées, si vous désirez être indemnisé, il vous faudra vérifier votre contrat d'assurance. En effet, la couverture pour incendie est souvent optionnelle. Si tel est le cas, les démarches à suivre sont les suivantes : déposer plainte et déclarer le sinistre dans les cinq jours ouvrés. Si votre véhicule est totalement détruit, vous serez indemnisé à hauteur de sa cote argus. En revanche si vous n'êtes pas couvert, cela dépendra de votre situation. Si votre revenu fiscal de référence est inférieur à 26 050 euros annuels en 2022, la Commission d'indemnisation des victimes d'infraction (CIVI) peut être saisie. ■



ILLUSTRATION/GAZETTE YVELINES

745 voitures ont été brûlées dans la nuit du 31 décembre 2023 au 1er janvier 2024, un chiffre en baisse de 10 % par rapport à l'année précédente.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Sous l'emprise de stupéfiant, elle provoque un accident mortel

Après avoir percuté un muret, un véhicule a fini sur le toit le 24 décembre à Conflans-Sainte-Honorine. À son bord trois femmes dont une qui n'a pas survécu à l'accident. La conductrice était sous l'emprise de stupéfiant.

En début de soirée le 24 décembre, une Audi Q5 se prend un muret rue Charles-Boursel à Conflans-Sainte-Honorine. À cause de la vitesse du choc, le véhicule se retourne et finit sur le toit. D'après les informations de *78Actu*, il y avait à son bord 3 femmes, âgées de 19 à 23 ans. Malheureusement, l'une d'entre elles n'a pas survécu à ce carambolage, la plus jeune.

Selon le site d'informations locales, la victime a été écrasée dans l'habitacle et ne portait pas sa ceinture de sécurité. Pire encore, la conductrice de 21 ans était sous l'emprise de stupéfiant. Elle a été mise en examen trois jours plus tard au tribunal de Versailles. Durant son audition, elle a surtout fait usage de son droit au silence. ■

FLINS-SUR-SEINE

L'intérimaire de chez Renault voulait revendre des cartes de démarrage

Le 29 décembre, un intérimaire de l'usine Renault-Flins s'est fait attraper alors qu'il voulait embarquer presque 250 cartes de démarrage dans le but de s'enrichir personnellement.



ILLUSTRATION/GAZETTE YVELINES

D'après les informations de *78Actu*, cet homme de 39 ans a été interpellé alors qu'il tentait de voler 249 cartes de démarrage de voiture afin de les revendre « *pour se faire un peu d'argent* ».

Y aurait-il une thématique « *voiture* » dans les faits divers de cette semaine ? Jaloux de voir que des braqueurs ont dérobé 5 véhicules dans l'usine de Stellantis à Poissy, un intérimaire du concurrent Renault, s'est senti pousser des ailes.

D'après les informations de *78Actu*, cet homme de 39 ans a été interpellé le 29 décembre aux alentours de 19 h 30 alors qu'il tentait de voler 249 cartes de démarrage de voiture afin de les revendre « *pour se faire un peu d'argent* ». Il a été surpris par un agent de sécurité qui scrutait les caméras de surveillance.

Son téléphone est en train de faire l'objet d'investigation et il sera traduit en justice par le parquet de Versailles via une procédure de comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité. D'après le site d'information locale, Renault Group réalise également le chiffrage du préjudice. ■



SPORT

MAXIME MOERLAND

FOOTBALL
Nouvelle année, même objectifs pour les clubs locaux

Le FC Mantois et l'OFC Les Mureaux, qui reprennent la compétition le week-end prochain, n'ont plus le droit à l'erreur s'ils veulent atteindre leurs objectifs de fin de saison.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La situation de l'OFC est mal embarquée avec 6 petits points en 11 rencontres, faisant du club le bon dernier de son groupe.

Muriautins et Mantevillois croiseront-ils le fer l'année prochaine ? Rien n'est moins sûr, alors que la deuxième partie de la saison 2023-2024 débute dès la semaine prochaine. À ce stade de la compétition, les fortunes sont diverses : pendant que l'OFC Les Mureaux bataille pour sa survie dans la poule F de National 3, le FC Mantois espère les rejoindre dès l'année prochaine, avec une prometteuse 4ème place dans la poule A de Régional 1.

Aurons-nous droit à des derbys dès l'année prochaine ? Pour cela, le scenario rêvé devra se réaliser, en combinant la promotion des Mantevillois et le maintien des Muriautins. Difficile d'être optimiste, pourtant, tant la situation de l'OFC est mal embarquée avec 6 petits points en 11 rencontres, faisant du club le bon dernier de son groupe. Le FC Mantois, cependant, a encore toute ses chances pour accéder à l'échelon supérieur, avec seulement 3 points de retard sur le duo de tête formé par Saint-Denis et Claye-Souilly, et 1 point de moins que la réserve du Red Star. Les Mantevillois lanceront justement leur année 2024 le samedi 13 janvier sur le terrain du leader Saint-Denis, tandis que le lendemain, les Muriautins accueilleront Oissel, actuel 10ème de la poule. ■

TRAIL
Le Trail urbain de la Galette revient le 13 janvier

Le départ sera donné sur la place du marché au Blé sous les coups de 18h30, samedi prochain à Mantes-la-Jolie.

Cela devient petit à petit un événement incontournable du début d'année à Mantes-la-Jolie. Pour les plus sportifs, du moins. Le Trail urbain nocturne de la Galette revient pour sa 5ème édition le samedi 13 janvier prochain, à 18 h 30. Les participants s'élanceront de la place du marché au Blé, pour profiter d'un parcours de 12 kilomètres en plein cœur de la ville. L'occasion de découvrir les illuminations de l'événement Lueurs de Mantes, et de déguster un morceau de galette à l'arrivée, après l'effort.

Les personnes ne souhaitant pas chausser leurs baskets et leur dossard pourront, elles, profiter des animations du Village des Rois, dans le square Brieussel-Bourgeois de 14 h à 17 h. Pour vous inscrire, direction le site ProTiming France, ou encore le site de la municipalité (manteslajolie.fr). Il vous faudra débourser 15 euros pour prendre part au trail. ■

COURSE A PIED
La Foulée d'Aubergenville revient le 24 mars

Le Club Athlétique d'Aubergenville a annoncé la 38ème édition de sa course emblématique, ainsi que l'ouverture des inscriptions pour les différents tracés.

Peu importe votre âge ou votre niveau, *la Foulée d'Aubergenville* a une course et un dossard pour vous. La 38ème édition de l'événement sportif local se déroulera le dimanche 24 mars prochain, avec un départ depuis la place Louvain, et une arrivée au stade Alain Mimoun, dans le quartier d'Élisabethville.

Le 5 kilomètres partira à 9 h, avant la marche nordique qui s'élancera 40 minutes plus tard. Viendra alors l'heure du 10 kilomètres, course labellisée et qualificative au championnat de France, et inscrite au challenge des Yvelines.

À 12 h et 12 h 20 seront donnés les départs des courses pour les plus petits, respectivement de 1,1 et 2,1 kilomètres. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour tous ceux souhaitant prendre part à l'événement pour se dépasser, ou tout simplement pour profiter d'un moment convivial autour du sport. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

La fête du running aubergenvilloise revient pour une nouvelle édition.

PADEL
Les deux nouveaux terrains enfin accessibles à Magnanville

Les réservations sont désormais ouvertes pour les deux terrains de padel, inaugurés en septembre dernier mais restés vacants depuis, la faute à une mésentente entre la Ville et le Tennis Club Magnanville, qui devait gérer le nouvel équipement.



LA GAZETTE EN YVELINES

Pour une session d'1 h 30, il vous faudra débourser 15 euros si vous venez de l'extérieur, 8 euros si vous résidez à Magnanville, et 12 euros pour les partenaires conventionnés.

Plus de 3 mois ! C'est le temps qui s'est écoulé entre l'inauguration et l'ouverture des deux nouveaux terrains de padel du complexe Firmin Riffaud. S'il a fallu attendre autant de temps pour que les Magnanvilloises et Magnanvillois en profitent, c'est suite à une mésentente entre la municipalité et le Tennis Club Magnanville, qui devait initialement gérer lui même les deux terrains. *« Quelques jours avant la signature de la convention de gestion entre la ville et l'association sportive concernée, son président a fait part de son refus de signer »*, a déclaré la Mairie dans un communiqué.

Celle-ci a finalement décidé d'opter pour une gestion communale de ces deux nouveaux équipements. Ces trois derniers mois ont donc permis de choisir une application mobile de réservation des courts, de lancer des travaux pour assurer l'ouverture automatisée des terrains, ou encore l'achat de matériel à proposer à la location. Tout semble fin prêt désormais : pour une session d'1 h 30, il vous faudra débourser 15 euros si vous venez de l'extérieur, 8 euros si vous résidez à Magnanville, et 12 euros pour les partenaires conventionnés. ■

VOLLEY-BALL
Le CAJVB a bien fini l'année

Les Conflanais ont disposé du Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor, le 23 décembre dernier, avant une période de repos bien mérité.

L'année 2023 restera comme un cru particulier pour l'entente Conflans-Andrésy-Jouy. Victoire en Coupe de France amateurs, résultats en dents de scie en championnat, exploits en Coupe de France Professionnelle… Difficile de s'ennuyer, quand on suit les Corsaires depuis quelques mois. Pour le dernier épisode de cette année, les Yvelinois accueillaient sur leur terrain une équipe du haut du classement : le Cesson Volley Saint-Brieuc Côtes d'Armor. Et c'est grâce à une prestation pleine d'autorité que le CAJVB s'est imposé 3 sets à 1 (25:23, 25:21, 25:27, 25:21), pour revenir à un petit point de son adversaire du soir au classement. À 3 journées du terme, les Conflanais se trouvent à la quatrième place de la poule B de la ligue Élite Masculine, toujours derrière le Stade Athlétique Spinalien et Chalon-sur-Saône. Mais le plus dur semble passé : le CAJVB devra battre Michelet-Halluin (5ème) le 13 janvier pour la reprise, puis Asnières (bon dernier avec 1 point) et Lyon (7ème) pour espérer une promotion en fin de saison. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

À 3 journées du terme, les Conflanais se trouvent à la quatrième place de la poule B de la ligue Élite Masculine.

JEAN LEFEBVRE

TRAVAILLE POUR VOUS

ILE-DE-FRANCE







Aménager

Aménager des routes plus durables, rendre les villes plus attrayantes, participer au développement économique.

Forte d'une solide expérience auprès des promoteurs, de l'industrie, de la grande distribution et des sociétés de transport et logistique, l'Entreprise Jean Lefebvre est le partenaire de la réalisation des projets privés.

Nous accompagnons les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, de l'aide à la conception jusqu'à la réalisation, pour des opérations de création, extension ou rénovation des voiries, réseaux, assainissements et parkings extérieurs.

Contactez nous pour une évaluation technique pertinente.



AGENCE YVELINES

113, rue Jean Jaurès - 78131 Les Mureaux cedex

Tél. : 01 30 22 47 70 - fax : 01 34 74 43 61

travauxlesmureaux@ejl.fr

CULTURE LOISIRS

LA REDACTION

MANTES-LA-JOLIE
Ahmed Sylla présentera son nouveau film « *Comme un prince* » au CGR

Le long-métrage du réalisateur Ali Marhyar sera présenté en avant-première au cinéma CGR de Mantes-la-Jolie, le lundi 8 janvier à 20 heures en présence d'une partie de l'équipe du film.

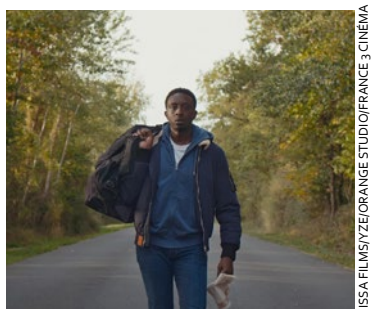

ISSA FILMS/YZE/ORANGE STUDIO/FRANCE 3 CINÉMA

Les réservations en ligne sont conseillées sur cgrcinemas.fr.

Après Kev Adams le 26 décembre dernier, c'est un autre comédien à succès qui vient à la rencontre des Mantaises et Mantais. Le lundi 8 janvier, à 20 h, Ahmed Sylla sera au cinéma CGR de Mantes-la-Jolie à l'occasion de la diffusion en avant-première de son nouveau film « *Comme un prince* ».

Le réalisateur Ali Marhyar sera également de la partie pour la projection de son nouveau film dont la sortie est prévue pour le 17 janvier prochain. Le long-métrage raconte l'histoire de Souleyman, 27 ans, champion de boxe en pleine préparation des J.O. avec l'Équipe de France, et qui voit son avenir s'écrouler lorsqu'il se fissure les os de la main, suite à une bagarre dans un bar. Souleyman se fait exclure de l'équipe et est envoyé au Château de Chambord, où il doit effectuer ses 400 heures de travaux d'intérêt général (T.I.G.) à ramasser les déchets dans les jardins. D'abord insensible au lieu, Souleyman finit par s'intéresser au château, à ceux qui y travaillent. Mais sa rencontre avec Mélissa, une jeune ado au talent exceptionnel pour la boxe, va remettre en question ses projets… Les réservations en ligne sont conseillées sur cgrcinemas.fr. ■

LIMAY
Une élève du conservatoire parmi les « *Prodiges* » de *France 2*

Rose, élève de la Maîtrise du conservatoire de Limay, participe à l'émission « *Prodiges* » de *France 2* dans la catégorie « *chant* ». Elle a pu faire parler son talent lors de l'émission du 28 décembre.

Cela fait 3 fois en 6 ans que le conservatoire de Limay place l'un de ses talents dans l'émission « *Prodiges* » de *France 2*. Le concours, qui fêtait ses 10 ans en 2023, met à l'honneur des jeunes qui se distinguent en musique et danse classique, prenant le contre-pied des habituels télé-crochets. Pour cette nouvelle édition, c'est Rose, habitante de Vienne-en-Arthies (Val-d'Oise), qui a défendu les couleurs de son conservatoire lors du prime du jeudi 28 décembre dans la catégorie « *chant* ». Rose a intégré la Maîtrise de Limay en 2015. Elle y a obtenu un diplôme en chant choral et a participé a de grands concerts avec Rhoda Scott, l'Orchestre de l'Alliance, le groupe Opus Jam… En 2021, elle a notamment eu la chance de se produire à l'Opéra de Genève pour la création du spectacle de l'actrice Mélanie Laurent « *Les larmes d'Eugenie* ». Pour revoir son passage en replay, rendez-vous sur le site de *France Télévisions*. ■

POISSY
La Villa Savoye se transforme en boîte de jeux

Une exposition-atelier intitulée « *Architectures en boîte* » propose aux petits et grands de faire travailler leur créativité à travers différents jeux de construction.

L'exposition-atelier « *Architectures en boîte* » se déroule depuis le 26 décembre à la Villa Savoye de Poissy et propose aux petits et grands d'assembler, d'empiler et de construire à l'aide de leur créativité à travers différents jeux de construction, conçus par la Cité de l'Architecture.

Une animatrice est présente tout au long de l'événement pour accompagner le public à plonger dans l'histoire de cet édifice si particulier. Les tarifs s'élèvent à 11 euros pour les adultes et 6 euros pour les enfants, avec des ateliers accessibles à 10 h, 14 h et 16 h 30 jusqu'au 6 janvier. ■



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Une animatrice est présente tout au long de l'événement pour accompagner le public dans l'histoire de cet édifice si particulier.

POISSY
Les Petits chanteurs à la croix de bois prêtent leur voix pour la bonne cause

La voix des Petits chanteurs à la croix de bois va résonner dans le théâtre de Poissy, le 19 janvier prochain. Les 3 Lions Club de Poissy (Doyen, Pincerais et Blanche de Castille) organisent en effet un concert au profit des enfants hospitalisés de l'hôpital de Poissy et Saint-Germain-en-Laye. « *Les fonds collectés seront intégralement dédiés au financement d'un équipement vidéo innovant pour le Centre Hospitalier Intercommunal de Poissy – Saint-Germain, transformant ainsi les séances d'IRM en expériences moins intimidantes et plus confortables pour les enfants* », précisent les Lions Club pisciacais. Rendez-vous à 20 h pour le concert, mais prévoyez un peu d'avance pour acheter votre billet sur place. ■

VALLEE DE SEINE
La 4ème Biennale de danse démarre ce 6 janvier

Jusqu'au 11 février prochain, c'est tout un programme composé de représentations, d'ateliers et d'expositions qui se déroulera sur 16 communes de la Vallée de Seine.

Ce sont tous les acteurs de la danse du territoire qui unissent leurs forces, et ce depuis 2017 : artistes, pédagogues, compagnies, écoles, associations et collectivités territoriales donnent une nouvelle fois vie à la Biennale de danse, du 6 janvier au 11 février dans 16 villes de la Vallée de Seine.



NORMAN BARREAU-GELY

La compagnie David Rolland proposera son spectacle « *Le bal fou des années folles* » le 3 février à Épône.

De multiples créations inédites

À l'affiche, on retrouve des créations inédites telles que « *Le Silence* » avec la Compagnie Antoinette Gomis, figure de proue des danses urbaines et originaire du quartier Chopin des Mureaux, « *Break* » de Bruce Chiefare avec la Compagnie Flowcus ou encore « *Mukashi Mukashi* » de Valentine Nagata-Ramos avec la Compagnie Uzumaki. La soirée d'ouverture se déroulera d'ailleurs ce samedi 6 janvier, avec le spectacle « *Les Ombres* » de la Compagnie Antoinette Gomis. Suivront ensuite des communes comme Achères, Mantes-la-Jolie, Conflans-Sainte-Honorine ou encore Chanteloup-les-Vignes pour accueillir aussi bien des compagnies bien établies que des associations émergentes, à destination des amateurs et également des non-initiés. Pour retrouver le programme complet, rendez-vous sur le site de la communauté urbaine gpseo.fr. ■

LES MUREAUX
La pièce « *Sur la tête des enfants* » arrive au Cosec Pablo-Neruda

Julie et Alban sont amoureux et superstitieux. Un soir, ils se jurent dix ans de fidélité... sur la tête des enfants. Après avoir tenu 9 ans, 11 mois et 15 jours, chacun se prépare à l'arrivée de la date fatidique. Avec ce synopsis qui promet une comédie débridée, la pièce de théâtre « *Sur la tête des enfants* » entraîne le public dans des situations aussi inextricables que savoureuses, entre mauvaise foi, bonne conscience et morale. La pièce de Salomé Lelouch, et avec Marie Gillain et Pascal Elbé en têtes d'affiche, se jouera le samedi 13 janvier, à 20 h 30 au Cosec Pablo-Neruda. Les places sont à retrouver sur le site billetterie.lesmureaux.fr, avec des tarifs allant de 13 à 30 euros. ■

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
« *Underground* », ode à l'esthétisme du breakdance

À quelques mois des Jeux Olympiques, les événements liés au breakdance sont légion, des représentations aux initiations. Avec « *Underground* », la compagnie clermontoise Supreme Legacy veut à la fois présenter l'aspect sportif, mais surtout artistique de la discipline. Le samedi 20 janvier à 20 h 30, le théâtre Simone Signoret de Conflans-Sainte-Honorine accueillera cinq danseurs athlètes sur scène qui présenteront les corps et mouvements qu'ils ont façonné pour devenir des sportifs… et des artistes. Le tarif est de 30 euros pour le grand public (25 euros en tarif réduit), 20 euros pour les abonnés, 15 euros pour les places en fosse et 12 euros pour les moins de 12 ans. ■

CE QUE FEMME VEUT

AN-NYSA, nouvelle association pour les jeunes femmes du Mantois

Nouvelle illustration d'une jeunesse qui se prend en main, Hakima a reçu dans le mag CQFV Anyssa, une jeune mantaise de 21 ans originaire du quartier du Val Fourré, qui vient de créer sa propre association baptisée par son prénom : AN-NYSA !



LFM RADIO

Anyssa, présidente de l'asso mantaise AN-NYSA.

Anyssa qui occupe le rôle de présidente, explique que le point de départ de cette initiative, a été de voir sa petite sœur inactive durant tout un été, sans offres d'activités ou d'ateliers susceptibles de lui plaire. Bien que Mantes-la-Jolie soit une ville avec un riche tissu associatif, elle considère néanmoins que « *les femmes n'y sont pas encore suffisamment valorisées* ».

« *Ma petite sœur a été mon déclic pour créer mon association pour les jeunes femmes. Il y a beaucoup plus de choses à faire pour les garçons que pour les filles ici* ». Selon elle, beaucoup de jeunes filles/femmes se sentent seules, et éprouvent un réel besoin de se retrouver entres elles pour se tirer vers le haut. La journée portes-ouvertes organisée par l'association le 2 décembre dernier au Chaplin a semble-t-il confirmé cette tendance.

« *Je suis choquée !* »

En une journée, la jeune femme s'étonne encore d'être parvenue à comptabiliser plus d'une quarantaine d'inscrites provenant de Mantes-la-Jolie, mais aussi de villes voisines telles que Flins-sur-Seine, Bonnières-sur-Seine, ou encore Mézières. Un effectif de départ composé d'un noyau dur de jeunes femmes âgées de 15 à 25 ans, mais aussi de quelques mamans.

Alors à qui s'adresse cette association créée le 11 octobre dernier ? Quelles sont les valeurs défendues par celles-ci et quelles sont les activités au programme ? Au micro de *LFM*, la jeune présidente présente son état d'esprit et le programme d'activités à venir pour l'année 2024. ■

CQFV, tous les mardis à 11h, présenté par Hakima Aya. L'intégralité de l'émission est disponible sur lfm-radio.com/podcast.

WHINE UP

Jahyanai : « *Je veux faire péter les artistes guyanais à l'international* »

Vendredi 15 décembre 2023, Leslie recevait l'artiste guyanais Jahyanai. Depuis 2007, il livre des morceaux aux sonorités Hip-Hop et Dancehall. Rencontre avec l'artiste qui ambitionne d'ouvrir la scène musicale internationale aux artistes de la Guyane.

La musique, Jahyanai a baigné dedans dès l'enfance. « *Reggae, Dancehall et le Zouk le dimanche !* ». Il grandit en Guyane, le département français situé en Amérique du Sud, entre le Suriname et le Brésil et s'inspire de cette diversité culturelle dans sa musique « *C'est super enrichissant. On vit tous ensemble. On grandit avec toute cette richesse culturelle. C'est ce qui fait ma force.* »

Auteur-compositeur et interprète Jahyanai compose son premier morceau à 14 ans ! Aujourd'hui, il a collaboré avec de nombreux artistes, de Ronisia à Fanny J, en passant par Hornet la Frappe, Bamby ou encore Meryl. Pop urbaine, Zouk, Rap français, sa palette musicale est large. « *J'écoute de tout. Je suis sensible à tout ce qui se fait.* »

Mais l'ambition de Jahyanai est de faire connaître les artistes de la scène musicale guyanaise à l'international « *La Guyane en grand* », est d'ailleurs son slogan. C'est pourquoi il est à la tête de son propre label Rude Empire Music Group. Et Jahyanai défend le fait de chanter dans la langue qu'il veut ! En français, en anglais, en créole ou en patois jamaïcain, le principal est de faire de la musique sincère ! ■

Whine up, présenté par Leslie chaque vendredi soir de 20h à 22h sur le 95.5 ou lfm-radio.com.



LFM RADIO

L'artiste guyanais Jahyanai était l'invité de *Whine Up*.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

7		1	2			5	6	
		9	7				2	
2	4		3					8
1				2		4		
		4	9		5	2		
	2	8		1				6
4			8	7		9		
					2			
8	1					6		2

SUDOKU : niveau difficile

		2		6				
	3				2	6		7
7								
9		4						
	7			4		1	5	
	1			7			9	
							7	
5	2	9		3			6	
	8		9			2		

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°370 du 20 décembre 2023 :

7	3	8	2	6	9	1	5	4
6	4	1	3	8	5	7	2	9
2	9	5	4	1	7	6	3	8
4	5	7	8	9	6	2	1	3
1	2	9	5	3	4	8	6	7
8	6	3	7	2	1	9	4	5
9	1	4	6	5	8	3	7	2
3	7	6	9	4	2	5	8	1
5	8	2	1	7	3	4	9	6

9	7	4	1	6	5	2	8	3
1	3	8	2	4	9	5	7	6
6	2	5	7	3	8	1	9	4
2	6	1	8	9	7	3	4	5
5	4	7	3	2	6	8	1	9
8	9	3	5	1	4	6	2	7
4	5	2	9	8	3	7	6	1
3	1	6	4	7	2	9	5	8
7	8	9	6	5	1	4	3	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

La Gazette en Yvelines

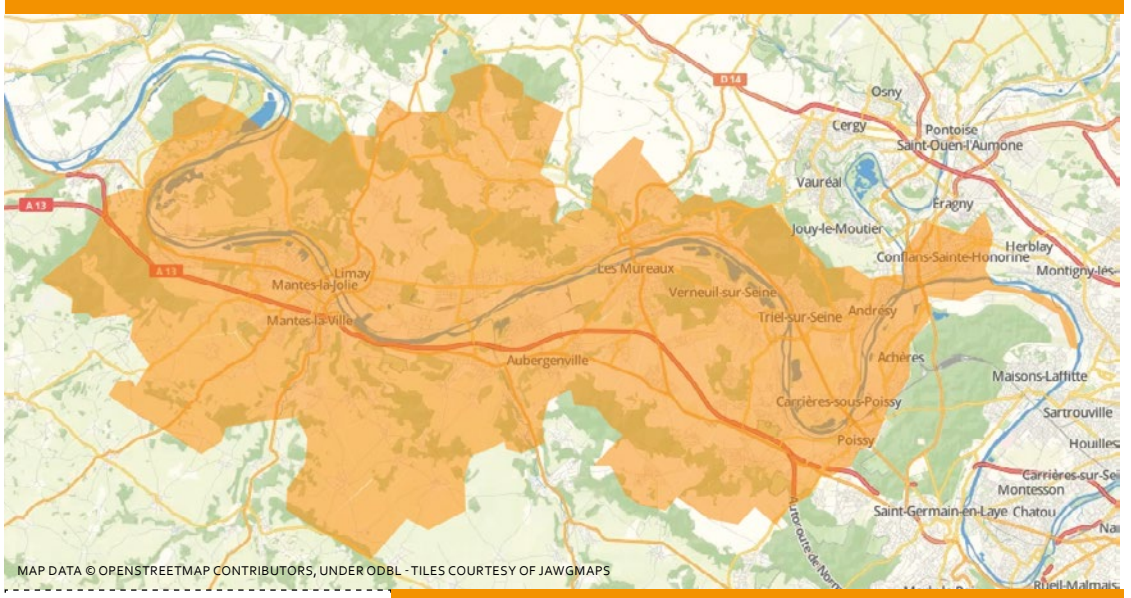

L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - *le@lagazette-yvelines.fr* **Mise en page :** Lucas Barbara - *maquette@lagazette-yvelines.fr* **Imprimeur :** *Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve*

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 1-2024 - 60 000 exemplaires
Edité par *La Gazette du Mantois*, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Bonne année

2024

Vivre les jeux

dans les les Yvelines et les Hauts-de-Seine

PARIS 2024

Yvelines • Hauts-de-Seine

COLLECTIVITÉ HÔTE

PARIS 2024